

Une nouvelle unité de tri des déchets vient d'être inaugurée à Morvilliers/10, sur le site du CIRE (Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage) de l'[AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS](#) / T : 01.46.11.80.00.

L'investissement est de 10 M€, pour la création de 4 nouvelles salles de tri. La nouvelle activité est destinée à traiter les déchets radioactifs produits par les producteurs non électronucléaires, c'est à dire hors filière de production d'électricité nucléaire comme les laboratoires, les hôpitaux, certaines industries classiques, voir même certains particuliers qui détiennent du matériel radioactif. Objectif : trier et traiter certains de ces déchets pour les rendre compatibles avec les solutions de gestion définitives que sont le stockage ou l'incinération. 5 emplois ont ainsi été créés pour traiter les 4.000 colis annuels issus d'activités non électronucléaires qui transitent par le CIRE. www.andra.fr